

Après plus ample discussion, les articles 4, 5 et 8 (2) (iv) sont adoptés séparément.

M. Harkness fait consigner une déclaration de M. Pearkes, contenant certaines recommandations au sujet des articles en question. (*Voir le compte rendu des témoignages, qui est annexé au présent procès-verbal.*)

Sur l'article 11.

Sur la proposition de M. Wright, *il est résolu* que ledit article soit remis en discussion et amendé, en insérant les mots "ou à l'efficacité" après le mot "économie", à la 27^e ligne de la page 6 du bill.

Ledit article, ainsi modifié, est adopté.

Le préambule et le titre du bill n° 134, Loi ayant pour objet de modifier la loi des pensions de la milice et d'en changer le titre, sont adoptés et il est ordonné que ledit projet de loi, ainsi modifié, soit rapporté à la Chambre.

Sur la proposition de M. George, *il est résolu* de faire réimprimer ledit bill modifié.

Le président remercie les membres, ainsi que les fonctionnaires et les officiers présents, de la part qu'ils ont prise à l'accomplissement de la tâche du Comité.

A 4 h. 45 du soir le Comité s'ajourne *sine die*.

Le secrétaire du Comité,

ANTOINE CHASSÉ.